**A133.**

|  |  |
| --- | --- |
| *Karl an Ferdinand.* | *1525 März 26. – 31. Madrid.* |

1. Ist erfreut über die guten Nachrichten von F und aus Italien. Dankt für F's Hilfe. 2. Will erst ins Feld ziehen, wenn die Franzosen seine Friedensbedingungen abweisen, jedenfalls aber in Italien noch dieses Jahr sich krönen lassen. F soll seine Wahl zum Römischen Kg vorbereiten. 3. F soll die Schweizer zu gewinnen suchen. 4. Belohnung für die heimkehrenden Kriegshauptleute, beziehungsweise für die Hinterbliebenen nach Gefallenen. 5. Will den Empfehlungen F’s entsprechen. 6. Reichsangelegenheiten. Münze. 7. [Nachschrift.] Empfing F’s Brief durch Herrn de Rœulx. 8. [Nachschrift von März 31.] F, eine Hauptursache für den Sieg von Pavia. 9. Wünscht rascheren Briefverkehr mit F.

1. Is pleased with the good news from F and from Italy. Thanks F for his help. 2. Only wants to undertake military action if the French decline his peace conditions. In any case, he plans to crown himself in Italy this year. F shall prepare for his election to King of the Romans. 3. F shall try to win the Swiss. 4. Compensation for the military captains returning home, or, alternatively, for their surviving dependants. 5. Wants to favorably respond to F's commendations. 6. Matters of the empire. The mint. 7. [Postscript.] De Rœulx has delivered F's letter. 8. [Postcript dated March 31.] F, one of the main reasons for the victory in Pavia. 9. Wants a quicker letter exchange with F.

(W) Wien, St.-A. Belgica PA. 5. Konzept mit zahlreichen Verbesserungen, zum Teil von anderer Hand. — Im allgemeinen Grundlage für den folgenden Text.

(W1) Ebenda. Hs. B 595 I, Bl. 5-7. Kopie.

Druck: Familienkorrespondenz Bd. 1, Nr. 133, S. 277-281.

1] Mon bon frere, j’ai receu voz lettres par Meneses, present porteur, par lequel avec sa tres bonne et grande dilligence je fuz adverti de voz nouvelles et de l’estat de mes affaires d’Ytalie dont j’euz grand plaisir et me vint lors fort bien à propoz. Je ne vous sçauroie assez remercier le grand et bon secours de gens et d’argent qu’avez envoyé pour ranforcer, soubstenir et prosperer mesd. affaires d’Ytalie et puis dire certainement que estes grande cause de la belle et prospere victoire qu’il a pleu à dieu m’envoyer, comme sçavez et vous en tiens tout adverti.

2] Et combien, mon frere, que pluisieurs sont d’advis que promptement je me doie mectre aux champs, toutesfois je le differe poura) aulcung temps, pendant lequel et desmaintenant j’envoye au roi de France, mon prisonnier, et à la dame, sa mere, les articles de ce queb) demande pour lad. paix tant pour moi que mes alliéz. S’ilz le reffusent, ce que se pourra sçavoir depuis ung mois ou six sepmaines,c) alors j’entendz poursuir ma bonne fortune et prier tous mes amis et alliéz qu’ilz s’en meslent. Et soit paix ou soit guerre, pour vous advertir en secret comme à mon bon frere, mon intencion est de passer ceste anné le plustost que je pourrai en Ytalie et prendre mes coronnes, pour après entendre à l’election de roi des Romains en vostre personne et pourveoir à l’establissement des Allemagnes en bonne devocion du sainct empire. A ceste cause ferez bien de commancer à faire voz apprestes telles quelles seront necessaires pour les choses dessusd., car à l’aide de dieu il n’y aura point de faulte. Et quant au surplus de la guerre, nostre beaulfrere, le duc de Bourbon, le viceroi de Naples et Beaurain vous advertiront en cas du reffus de lad. paix de ce qu’il sera bien que faictes de vostre cousté. Ilz seront sur le lieu et les plus prouchains de la, où vous estes; parquoi à eulx je me remectz et vous prie les croire comme moi mesmes.

3] Il me semble qu’il seroit bon que feissiez dresser quelque pratique en Suysse pour sçavoir leur intencion, si l’on les pourroit incliner à prendre quelque parti en nostre faveur, leur donnant à cognoistre comme de vouz mesmes que, si vouz sçaviez qu’ilz eussent en ce bonne inclination et voulsissent entendre au bien publique de chrestienté sans nourri les guerres entre les chrestiens, vous seriez bien enclin d’estre mediateur entre moi et eulx et noz amis et alliéz pour vous aider à traicter avec eulx quelque bonne alliance et intelligence. Moyennant laquelle ilz pourroient bien tost estre payéz des grosses sommes que les François leur doivent et leur seroit plus d’honneur et prouffit et conservation de leurs gens que les alliances qu’ilz ont par-ci-devant eu avec lesd. François qui ont causé leur destruction et que eulx, joingnant avec moi et nosd. alliéz, tacherons de les conserver et proteger comme membres du sainct empire et leur donner en ce lieu convenable. Etd) vouldroie bien que feissiez tant vers lesd. Suisses qu’ilz reminceassent à l’alliance qu’ilz ont avec ceulx de la cité de Besançon, afin que lad. cité demeure librement en l’obeissance de nostre sainct empire, comme elle a esté de toute ancienneté.

4] Mon frere, je suis en bon vouloir faire du bien au conte de Salme, aux enffans du feu conte de Sornes, à messire George de Vransperg, Marc Sittick et aultres cappitaines et compagnons qui m’ont si bien et tant vaillamment servi en ceste journée. Je vous prie, quant ilz retourneront en Allemagne, que leur faictes faire tout l’honneur et bon traictement qu’ilz meritent et que bien sçaurez faire et les avoir en bonne grace et recommendacion de sorte que aultres prendent corage et bon exemple de bien servir, comme ilz ont fait. Et par le contraire fauldroit regarder de bien chastier les cappitaines et aultres qu’estoient à lad. journée contre nous au service dud. roi de France, en quoi faisant, me ferez singullier plaisir.

5] Quant à ce que m’avez escript par led. Meneses tant en sa recommandation que aussi du sr de Sampy, de don Pedro de Cordova, du conte de Ortemburg, vostre tresorier, de Hamericourt et de Suero de l’Aguylla, il n’y a nul d’eulx à qui je ne desire gratiffier, comme le desirez, et aussi qu’ilz sont tous bons serviteurs de vous et de moi. Toutesfois, me treuvant maintenant tout plain d’affaires pour bien sçavoir user de ceste grande prosperité, je n’ai encoires peu entendre à ce que touche les dessus nomméz pour vous en faire responce par led. present pourteur, mais j’aurai souvenance d’eulx telle qu’ilz pourront congnoistre vostre faveur leur avoir prouffité.

6] Je vous mercie des bons advertissemens que m’avez fait faire par led. Meneses, touchant mes affaires de l’empire, lesquelz advertissemens il m’a baillé par escript, et espere que avec l’aide de dieu nous y mectrons bientost bon remede, comme dessus est dit. Et quant aux provisions du fait des monnoyes, j’ai incontinent fait depescher les provisions telles que les desirez et les vous pourte led. Meneses, lequel vous dira de mes nouvelles et bonne santé, et me ferez plaisir m’escripre des vostres et me faire responce à ceste lettre le plustost que pourrez et que le tout soit bien secret, comme j’ai ma fiance à vous. Atant, mon bon frere, nostre seigneur vous doint ce que plus desirez.

De Madril, le 25e jour de marse).

7] *[Nachschrift.]*f) Depuis ai receu vostre lettre par le sr du Reulx dont vous mercie et vous ferai responce par lui.

8] *[Nachschrift von März 31.]* Ce que dessus est la duplicata des lectres que vous porte led. Meneses. Depuis lesquelles escriptes j’ai receu les vostres par le sr de Roeulx, present porteur, qui a fait tres bonne dilligence, et ne vous sçauroie assez mercier que m’avez adverti et aussi mme, vostre bonne tante, et en Angleterre de si grandes et joyeuses nouvelles qu’est la victoire qu’il a pleu à dieu nous donner contre nostre commung ennemi, de laquelle victoire après la clemence divine je me tiens tenu à vous comme cellui qui en est une des principalles causes, selon qui ci-dessus est escript, à quoi pour non faire redictes je me remectz et rapporte.

9] Et quant au surplus des affaires de pardela, desquelx m’avez escript tant en latin, allemand que françois, je desire bien avoir plus fresches lettres de voz depuis ceste victoire, car peult estre me conseillerez de faire aultre chose, puisque le temps est changé et qu’il fault maintenant s’aider le mieulx que l’on pourra. Vous penserez sur le tout, et cependantg) ne l’aurai à vous faire responce sur lesd. lettres le plustost que je pourrai, vous disant atant la dieu, mon bon frere, que vous donne ce que plus desirez.

De Madril, le dernierh) de mars.

1] Bezieht sich auf die Anteilnahme F’s an den italienischen Rüstungen, beziehungsweise auf den Sieg von Pavia. Vgl. Bauer, S. 224 ff.

2] a) W ursprünglich ung, deux mois ou 6 sepmaines. - b) W1 je. - c) ursprünglich led. temps W1.

Die Gründe, warum es K zunächst mit Friedensverhandlungen versuchen wollte, verzeichnet Baumgarten 2, S. 409ff. Die Instruktion für die nach Frankreich geschickte Friedensgesandtschaft., die aus Bourbon, Lannoy und Herrn de Rœulx bestand, trägt das Datum März 28. Champollion-Figeac, Capitivité du roi François Ier, S. 149—159.

3] d) Et — ancienneté von anderer Hand hinzugefügt.

Betreffs der Versuche F's, die Schweizer für die Sache des Kaisers zu gewinnen, s. Nr. A138.

4] Vgl. Nr. A134.

5] Erhalten ist nur das Empfehlungsschreiben F’s für Suero del Aquila, Nr. A132.

6] e) W trägt das Datum März 25.

K erließ am 10. März ein Mandat, worin er ausführt, daß F ihm mitgeteilt habe, wie dem letzten Nürnberger Reichstagsabschied vom 18. April 1524 (vgl. DRA 4, S. 601 f.) gemäß am letzten Sankt Gallentag (1524 Oktober 16) vom Vizestatthalter, den Beisitzern des Reichsregiments zu Eßlingen, den zwölf Räten der Fürsten, etlichen Münzmeistern und Wardeinen über eine Münzordnung verhandelt wurde. Auf ein Schreiben des Vizestatthalters hin hat nun F seine Münzmeister und Wardeine mit Instruktion abgesandt, doch so, daß sie kein höheres Korn genehmigen konnten, als seine neue tirolische Münze besaß. Da nun bei den Besprechungen eine neue Münze beraten wurde, so protestierten ihrer Instruktion gemäß F’s Abgesandte. Diese wäre ein Schaden für die österreichischen Länder wie auch für das Reich, wohin das meiste Silber aus Österreich eingeführt werde. K befiehlt also, daß sie ohne Vorwissen F’s nichts beschließen sollten, zumal da die Fürsten von Österreich in ihren Ländern Gesetz, Ordnung und Mehrung ihrer Renten usw. aufstellen könnten wie der Kaiser, ohne daß dieser Einspruch erheben könne. Er erklärt deshalb, daß die neue Münzordnung für F und das Haus Österreich ungültig sein soll. Wien, St.-A. Reichsreg. Karl V., Bd. 5, Bl. 40v — 44, mit Kanzleivermerk links Vt Waltkirch, rechts Mandato caesareae ac catholice majestatis. W. Brantner. — Vgl. Notizenblatt d. Wiener Ak. 2, S. 253f.

7] f) Depuis — par lui nur in W1.

Herr de Rœulx kam am 25. oder 26. März nach Madrid, gerade als Meneses die Stadt verließ. Villa 267. Gayangos 3, S. 98.

9] g) in W folgt je. - h) fehlt in W.